2007-06043/



# L'abus sexuel d'enfants en ligne : Monde virtuel -- crimes réels, enfants réels

**Ottawa (Ontario) –le 25 septembre 2007 –** Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) coprésentera, avec l'équipe du Projet P de la Police provinciale de l'Ontario (OPP), son quatrième atelier annuel du 25 au 27 septembre 2007, à l'intention des enquêteurs spécialisés dans l'exploitation sexuelle des enfants par Internet.

Le thème de cette année « Monde virtuel – crimes réels, enfants réels » rappelle que les victimes sont de vrais enfants qui souffrent aux mains de réels prédateurs qui font ensuite circuler des images de leurs crimes parmi les individus qui partagent leur déviance, de dire la surint. Earla-Kim McColl, officière responsable du CNCEE. La communauté d'application de la loi, l'industrie, le gouvernement et le public doivent comprendre que ce crime sans frontières n'est ni virtuel, ni sans victimes. »

« Le nouveau gouvernement du Canada est déterminé à protéger nos enfants. À cet égard, nous avons octroyé des sommes importantes et modifié considérablement les lois canadiennes, a déclaré Dave MacKenzie, député et secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique. Notre gouvernement appuie énergiquement les efforts déployés par les organismes d'application de la loi pour protéger les enfants contre les prédateurs sexuels. »

Cent-vingt participants représentant 31 services de police du Canada sont attendus à cet atelier. Des représentants des Etats-Unis, l'Australie et l'Autriche seront attendus aussi.

Lutter contre ce crime en enquêtant sur l'échange de pornographie juvénile exige une véritable approche intégrée entre la communauté d'application de la loi, le gouvernement, l'industrie et le public.

L'expression « pornographie juvénile » ne traduit pas toute l'ampleur du crime. Les enfants ne peuvent pas consentir aux abus sexuels, ni y échapper sans aide. L'objectif de la communauté d'application de la loi n'est pas seulement d'appréhender les criminels, mais également d'identifier leurs jeunes victimes et de les soustraire de leurs griffes. L'atelier est à la fois une occasion d'apprentissage et d'échange de renseignements qui vise précisément à doter les enquêteurs des outils dont ils ont besoin pour être plus efficaces. En créant des liens entre les services de police partout au pays et à l'étranger, le CNCEE aide la communauté d'application de la loi à prévenir l'enlèvement, l'atteinte à la sécurité et l'exploitation sexuelle des enfants.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les Relations avec les médias de la GRC, au 613-993-2999.

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique

Date de modification: 2007-09-25

Canada

# Forte progression du secteur minier canadien

**WHISTLER (C.-B.) –** Le secteur minier canadien affiche sa meilleure performance économique depuis bien des années : c'est sur cette note que les ministres des Mines des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont conclu aujourd'hui leur 64e rencontre annuelle. Les ministres ont convenu de poursuivre leurs efforts dans les domaines clés de l'efficacité réglementaire, du perfectionnement des compétences. de la recherche en technologie, géosciences et l'implication des autochtones. Ces efforts appuieront les perspectives économiques favorables du secteur minier et le Plan d'action pour l'industrie minière du Canada, dont les ministres ont convenu lors de la rencontre de l'an dernier.

En 2006 au Canada, l'industrie des minéraux et des métaux a contribué pour environ 40 milliards de dollars au PIB et fourni quelque 369 000 emplois. Cette solide performance économique devrait se maintenir, car on estime que les dépenses en exploration au Canada pourraient atteindre 2,5 milliards de dollars en 2007, une augmentation de 33 % par rapport à l'année précédente.

« La performance du secteur minier demeure impressionnante, a commenté le ministre des Ressources naturelles, l'honorable Gary Lunn. Pour l'avenir, les gouvernements et l'industrie doivent continuer de collaborer afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie minière au Canada et soutenir sa croissance, tout en lui permettant de s'imposer comme un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale et de responsabilité sociale des entreprises. »

« Je suis très encouragé par les progrès que les provinces et territoires et le gouvernement fédéral ont réalisés dans le dossier des mines, surtout en ce qui touche la réforme de la réglementation, a indiqué le ministre Krueger. Ce n'est qu'en travaillant de concert que les gouvernements, les collectivités, les populations autochtones et l'industrie pourront continuer de tirer parti d'un secteur minier dynamique et durable au Canada. »

L'heure est venue pour les gouvernements et l'industrie de penser à l'avenir et de se préparer à affronter une concurrence mondiale intense et des replis cycliques. Pour donner suite à leur engagement de rehausser la compétitivité du secteur minier canadien, les ministres des Mines ont convenu :

i. d'évaluer la faisabilité d'une table de concertation sur les compétences et la capacité du secteur des ressources, regroupant l'industrie et les gouvernements, afin de s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui touche tous les secteurs des ressources;

ii. d'avaliser le Conseil canadien de l'innovation minière et de lui demander d'élaborer une stratégie pancanadienne sur la recherche et l'innovation dans le domaine minier, qui devra être présentée à la prochaine conférence des ministres des Mines en 2008. Les ministres conviennent de la nécessité d'arrêter une stratégie globale, adaptée aux besoins régionaux, qui s'appuie sur les centres d'excellence existants. Des solutions scientifiques et technologiques peuvent aider le secteur à relever nombre des défis auxquels il est confronté, dont l'amélioration de la productivité et de l'efficacité énergétique, la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement;

iii. de réaffirmer leur appui à l'égard de l'amélioration de l'information publique sur les géosciences au Canada afin de stimuler la prospection de nouvelles ressources minérales – des ressources essentielles au succès futur du secteur minier canadien.

Les ministres étaient unanimes à dire qu'il faut l'engagement des divers gouvernements, des populations autochtones, des collectivités, de l'industrie et des autres parties intéressées pour garantir la pérennité du secteur minier au Canada. Ainsi, ils ont demandé que des approches soient explorées, y compris l'élaboration de pratiques exemplaires impliquant les gouvernements, l'industrie et les populations autochtones.

De plus, les ministres se réjouissent du fait que les entreprises de prospection minérale ont reçu des explications de l'Agence du revenu du Canada à propos des dépenses d'exploration admissibles au Canada, qui englobent maintenant le coût des consultations communautaires et des études d'évaluation environnementale préliminaires.

Les ministres ont également discuté de plusieurs autres initiatives relatives à l'exploitation minière durable et à la protection de l'environnement, notamment les fermetures de mines et la réhabilitation des sites, ainsi que les mines orphelines et abandonnées.

Pour terminer, au cours d'une réunion conjointe, les ministres de l'Énergie et des Mines ont convenu d'appuyer les processus existants et futurs axés sur l'amélioration de la réglementation en matière d'évaluations environnementales. Ils ont également convenu de collaborer avec le Conseil canadien des ministres de l'environnement et les organismes de réglementation afin de mettre au point des solutions pour améliorer les processus réglementaires, tout en continuant d'agir individuellement au sein de leurs gouvernements respectifs.

La conférence annuelle des ministres des Mines est une occasion pour les ministres des Mines des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et pour les intervenants du secteur minier de discuter de l'avenir de l'industrie minière au Canada et de coordonner leurs interventions futures. La conférence sert également à garantir que l'industrie minière profite à chaque province et territoire, et que les Canadiens continuent d'en bénéficier maintenant et à l'avenir.

La 65$^{e}$ conférence annuelle des ministres des Mines aura lieu en 2008 à Saskatoon, en Saskatchewan.

---

Les journalistes peuvent communiquer avec :

Alyson Robb
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Ottawa
613-996-2007

Jake Jacobs
Agent des affaires publiques
Ministère des Ressources énergétiques, minières et pétrolières de la Colombie-Britannique
250-952-0629
Cellulaire 250-213-6934

Le grand public peut communiquer avec :

Du lundi au vendredi, 8 h 30 - 16 h 30 HAE
Téléphone : 613-995-0947
Télétype pour malentendants: 613-996-4397
Courriel : questions@rncan.gc.ca

**On trouvera le précis d'information suivant à l'adresse www.rncan.gc.ca/media :**

a. Forte croissance prévue du secteur minier canadien

**Les communiqués et les précis d'information de RNCan sont diffusés à l'adresse http://www.nrcan.gc.ca/media.**

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-09-25